

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue publiquement le 19 décembre 2016 à 20h, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, Province de Québec, à laquelle étaient présents:

Monsieur le maire Robert Milot

Mesdames et Messieurs les conseillers

Nadine Brière	District 1
Roch Bédard	District 2
Gilles Legault	District 3
John Butler	District 4
Robert Lagacé	District 5
Diane de Passillé	District 6

Tous membres du conseil et formant le quorum.

Sont également présents le directeur général et le greffier.

Monsieur le maire Robert Milot déclare la séance ouverte à 20h00 et explique la nécessité de la séance extraordinaire.

RÉSOLUTION NO. 2016-356

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Robert Lagacé

APPUYÉ PAR LE CONSEILLER : M. Gilles Legault

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016.

RÉSOLUTION NO. 2016-357

Adoption du programme triennal des immobilisations 2017-2018-2019

ATTENDU qu'en vertu de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit adopter le programme triennal des immobilisations 2017-2018-2019 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. John Butler

APPUYÉ PAR LE CONSEILLER : M. Roch Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le programme triennal des immobilisations 2017-2018-2019 soit adopté au montant de 61 266 300\$, dont 12 577 300\$ pour l'année 2017 ;

RÉSOLUTION NO. 2016-358

Adoption du budget pour l'exercice financier 2017

ATTENDU les articles 474 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit adopter un budget pour l'exercice financier 2017 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Roch Bédard

APPUYÉ PAR LE CONSEILLER : M. Robert Lagacé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le budget pour l'exercice financier 2017 qui prévoit des revenus de 27 302 905\$ et des dépenses de 27 730 863\$ et des affectations de 427 958\$

Le Conseil prend acte des rapports suivants :
Aucun rapport

COMMUNICATION DU MAIRE AU PUBLIC

Aucun point

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Aucun point

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux questions du public.

RÉSOLUTION NO. 2016-359

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Robert Lagacé

APPUYÉ PAR LE CONSEILLER : M. Roch Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 20h40.

(s) Robert Milot

M. Robert Milot, maire

(s) Simon Filiatreault

Me Simon Filiatreault,
Greffier et directeur des services juridiques